



**Rubrique:** Faillites

**Sous-rubrique:** Vente aux enchères forcée d'immeubles

**Date de publication:** SHAB, KABVS - 31.07.2020

**Numéro de publication:** KK08-000000382

**Canton:** VS

**Entité de publication:**

Offices des poursuites et faillites du district de Conthey,  
Route Cantonale 285, 1963 Vétroz

## Vente aux enchères forcée d'immeubles PRESTIBAT CONCEPT SA

**Débiteurs:**

PRESTIBAT CONCEPT SA  
Granges , 1896 Vouvry  
Suisse

**Objets vendus aux enchères:**

Commune de Nendaz (nom local Les Ecluses): PPE 51576, soit quote-part de 9/1000 de la parcelle de base 290 (Rte des Ecluses 24 à Haute-Nendaz) avec droit exclusif sur le studio No 45 (env. 19 m2 et balcon d'env. 5 m2, soit une surface pondérée d'env. 21.5 m2), au 4e étage. Estimation de l'office selon rapport d'expertise: CHF 80'000.00

**Vente aux enchères**

Le 07.09.2020 à 15:30 heure, Caveau du Bon Père, Route Cantonale 285, Balavaud, 1963 Vétroz

**Remarques juridiques:**

Une attention particulière doit être portée à la loi fédérale sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (LFAIE) et à l'ordonnance sur l'acquisition d'immeubles par des personnes à l'étranger (OAIE).

Publication selon les art. 257 à 259 LP.

Les conditions de vente, l'état des charges, l'état descriptif, le plan de situation et le rapport d'expertise seront à la disposition de tous les intéressés, au bureau de l'office des faillites dès le 24 août 2020.

**Début du délai:** 24.08.2020

**Fin du délai:** 02.09.2020

**Point de contact:**

Office des poursuites et faillites du district de Conthey, Route Cantonale 285, 1963 Vétroz

**Remarques:**

Les informations sur la vente aux enchères peuvent être consultés sur le site internet des Offices des Poursuites et Faillites du canton du Valais à l'adresse [www.vs.ch/web/spf/encheres](http://www.vs.ch/web/spf/encheres). Les personnes intéressées à visiter l'immeuble sont priées de s'annoncer à l'office des Faillites dès le 24 août 2020 (contact: V. Laurent 027/606.17.65) Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité, et, pour les sociétés d'un extrait récent du Registre du Commerce. Montant à payer à l'enchère : CHF 13'000.00 représentant un acompte de CHF 8'000.00 et une avance de frais de CHF 5'000.00 sur les émoluments et débours de l'Office. Possibilités de paiement : 1) à l'enchère: en espèce ou par garantie bancaire irrévocable et illimitée dans le temps. Les chèques, attestations de financement, relevés de compte ou autres documents similaires ne sont pas acceptés. 2) avant l'enchère : par consignation du montant total de CHF 13'000.00 sur le CCP 14-492197-4 de l'Office des Faillites. Le solde du prix de vente doit être payé dans le mois avec intérêts à 5% dès le jour de la vente.